



Madame, Monsieur,

Ce mois de mai 2022 est d'abord marqué par la peine pour bon nombre d'habitants d'AUNEUIL et même des environs. Le docteur Raoul Spindler nous a quittés le 8 mai, à l'âge de 76 ans.

Ce départ nous surprend et nous affecte, tant il nous semble proche du jour où il a pris sa retraite. Chacun se souviendra de lui autant pour son caractère bien trempé que pour son efficacité de praticien. Il s'était encore porté volontaire pour participer aux campagnes de vaccination Covid, il y a un peu plus d'un an.

Je suis certain que vous vous joignez à moi pour transmettre à tous ses proches, l'expression de notre gratitude et de notre estime.

Le conseil municipal du 17 mai qui nous intéresse dans ce compte-rendu, a vu l'installation de Sébastien Duflos comme conseiller municipal. Ce dernier, suppléant depuis le début de notre mandature, substitue Christian Louis qui avait démissionné début avril et que je remercie pour sa participation aux conseils de Troussures puis d'Auneuil.

Ce conseil marque aussi une étape supplémentaire pour l'embauche d'un chef de projet dans le cadre du programme petite ville de demain. Cette action sera conduite en collaboration avec les communes de Bresles et de Crèvecœur-le-Grand.

Enfin, je dois tenir compte de la trêve estivale pour vous annoncer dès aujourd'hui que l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine a déjà débuté au sein de nos équipes. Même si je ne manquerai pas de vous le rappeler, il vous est demandé de cocher les journées du WE du 17 et 18 septembre. Nous prévoyons un programme plus large que celui de 2021.

Plus proche enfin, je ne conclurai pas sans rappeler que la commission intergénérationnelle, organise un thé dansant le 28 juin à 14h à la salle socio-culturelle. Il sera animé par Tonyo et sera ouvert à tous les habitants d'Auneuil âgés de 65 ans et plus. Nathalie et son équipe comptent sur vous !!!

*Hans DEKKERS
Maire d'AUNEUIL.*

L'an deux mil vingt-deux et le dix-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hans DEKKERS, Maire d'AUNEUIL.

Présents : Mesdames DELACOUR, DEMARY, KABILE, LE GALL, LEUCAT, SOREL, SURIRAY, TYLLEMAN et VICTOIRE.
Messieurs BOUCHAUD, CARMINATI, DUFLOS, DEKKERS, DESCAMPEAUX, DUDA, GLODT, MULLER (à compter de la délibération n°34) NORNG, PIGNY, POULIZAC, ROZÉ et VAIN.

Absents excusés : Mmes BAILLY, CARMINATI, SIAB et VERGALLI.
MM. CHARBOIS et MULLER (jusqu'à la délibération n°33).

Pouvoirs : Mme SIAB avait donné pouvoir à Mme SURIRAY

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Pao NORNG est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et informe les membres présents que le point « Convention de mise à disposition de locaux au pôle solidarité du Département de l'Oise » est retiré de l'ordre du jour, les jours de permanence proposés ne convenant pas au pôle solidarité.

Monsieur le Maire remercie ensuite tous les acteurs qui ont contribué à faire de la cérémonie du 8 mai, un jour exceptionnel pour la Commune d'Auneuil.

En ce 8 mai 2022, une stèle commémorative en hommage à Gilbert THIBAULT, créateur du réseau d'évasion ALSACE à Auneuil, durant la seconde guerre mondiale, a été inaugurée. La famille de Gilbert Thibault, la petite-fille d'un pilote de bombardier américain qui fut secouru au cours de son évasion en mars 1944 par Gilbert Thibault, la Délégation Générale de l'Oise du Souvenir Français, l'Office National des Anciens Combattants, l'association des aviateurs alliés, Monsieur Olivier Paccaud, sénateur, Madame Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental de l'Oise, étaient présents.

Les élèves de l'école élémentaire ont retracé la biographie de ce résistant hors-norme et les élèves du collège d'Auneuil ont interprété la *Marseillaise* et le *Chant des Partisans*. Ce fut réellement une belle et grande cérémonie dont on se souviendra longtemps. Encore bravo aux organisateurs !

Monsieur DEKKERS informe également les membres du Conseil municipal que pour la MAM, nous avons obtenu la subvention demandée au Département ainsi que celle demandée au titre de la DETR. Nous pouvons donc démarrer l'opération.

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION N°31 / 2022 : INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Entendu Monsieur le Maire,
Monsieur Christian LOUIS ayant démissionné de ses fonctions de Conseiller Municipal, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal.
Conformément à l'article L 270 du Code électoral, il y a lieu de compléter le Conseil.
Monsieur Sébastien DUFLOS venant dans l'ordre de la liste, Monsieur le Maire procède à son installation dans les fonctions de Conseiller Municipal,

Le Conseil Municipal,

Article 1^{er} : prend acte de l'installation de Monsieur Sébastien DUFLOS au sein du Conseil municipal.

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
21	0	0

DELIBERATION N°32 / 2022 : ANNULATION D'UNE REPRISE DE CONCESSION

Suite à la dernière campagne de reprise de concessions, Monsieur le Maire indique que Mme CABAILLE LEGRAND s'est manifestée en novembre 2021 et s'est engagée à effectuer les travaux de remise en état.

Considérant les travaux effectués et que l'aspect de la concession ne nuit plus au bon ordre et à la décence du cimetière,

Vu la délibération 56/2021 portant reprise de concessions en état d'abandon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1 : décide d'annuler la reprise de concession :

Emplacement	N°	Date de l'acte	Nom	Prénom	Domicile
C3-10	160	23/05/1893	DELARUE	Léon	Auneuil

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
22	0	0

AFFAIRES DE PERSONNEL

DELIBERATION N°33 / 2022 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national « Petites Villes de demain » (PVD) 2020-2026, et pour respecter les termes de la convention tripartite d'adhésion au dispositif, il convient de recruter un Chef de Projet PVD - emploi non permanent - dont les principales missions seront :

- Participer à la conception du projet de territoire et en définir sa programmation ;
- Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel;
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires ;
- Rechercher les financements ;
- Contribuer à la mise en réseau nationale et locale

Parallèlement et dans le cadre du dispositif PVD, il convient de mettre l'accent sur le soutien financier de l'État via un cofinancement à hauteur de 75% du salaire brut chargé, si la commune met en œuvre une OPAH-RU (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain).

M. le Maire rappelle à l'assemblée la réglementation en vigueur en matière de « contrat de projet ».

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-11 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour coordonner le dispositif « Petites Villes de demain »,

Il est proposé au Conseil Municipal, à compter du 1^{er} juillet 2022, de :

- Créer un emploi non permanent de « Chef de Projet PVD » contractuel relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet, sur le grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial
- Rémunérer le Chef de Projet PVD par référence à l'indice brut et majoré du grade de recrutement

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée. La durée sera fixée à 24 mois minimum renouvelable à compter de la date de début du contrat signé entre le candidat et la collectivité, par reconduction expresse, et dans la limite d'une durée totale de 4 ans.

Par conséquent, le contrat suivra l'évolution du projet avec ses aléas et ses avancées et prendra fin :

- soit avec la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu,
- soit si le projet ou l'opération pour lequel il a été conclu ne peut pas se réaliser.

L'agent devra justifier d'un diplôme Bac+5 minimum avec une spécialité en aménagement et développement économique.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure de recrutement prévue par les décrets 0°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Article 1^{er} : accepte les propositions visées ci-dessus.

Article 2 : autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Article 3 : charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
22	0	0

AFFAIRES FINANCIERES

DELIBERATION N°34 / 2022 : DEMANDE DE CO-FINANCEMENTS DU POSTE DE CHEF DE PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN »

A partir de la signature de la convention d'adhésion « Petite ville de demain », et la création du poste de chef de projet, qui assurera le pilotage général, l'animation et la déclinaison opérationnelle du programme, ainsi que la coordination de l'équipe projet, les relations avec les partenaires institutionnels et la concertation avec les habitants.

Les missions confiées au chef de projet « Petites villes de demain » seront les suivantes :

- Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et en définir sa programmation ;
- Rechercher des financements ;
- Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel et notamment mettre en œuvre et animer une OPAH-RU ;
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires ;
- Contribuer à la mise en réseau nationale et locale

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain » le poste de chef de projet bénéficie de co-financements à jusqu'à 75%, provenant notamment de la Banque des Territoires et de l'ANAH. A ce titre, il convient d'autoriser le Maire à solliciter les co-financements possibles dans le cadre du recrutement du chef de projet « Petites villes de demain ».

Vu la labellisation des communes d'AUNEUIL, BRESLES et CRÈVECOEUR-LE-GRAND «Petites villes de demain»,

Vu la délibération du 17 mai 2022 portant création d'un poste de chef de projet « Petites villes de demain » sur le grade d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial à compter du 1^{er} juillet 2022,

Considérant l'intérêt de bénéficier des co-financements du poste de chef de projet «Petites villes de demain» dans le cadre de ce programme,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Article 1^{er} : sollicite les co-financements auxquels la Commune d'Auneuil est éligible pour le poste de chef de projet « Petite ville de demain » créé à partir du 1^{er} juillet 2022.

Article 2 : autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Article 3 : charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
23	0	0

**DELIBERATION N°35 / 2022 : CONVENTION TRIPARTITE DE MUTUALISATION
« CHEF DE PROJET »**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

Les communes d'AUNEUIL, de BRESLES et CREVECOEUR LE GRAND ont été retenues et labellisées dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ».

En étroite collaboration avec les partenaires techniques (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires notamment) et financiers (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Banque des Territoires), le dispositif « PETITES VILLES DE DEMAIN » nécessite l'identification d'un chef de projet qui aura en charge d'animer ce dispositif durant la période du programme.

Afin de définir l'ensemble les modalités de gouvernance, d'organisation du temps de travail et de gestion du chef de projet mutualisé pour chacune des trois collectivités au titre du programme «Petites Villes de Demain», il y a lieu d'établir une convention tripartite.

Au même titre, compte tenu des financements prévus par le programme concernant le recrutement et la prise en charge salariale du chef de projet, la convention aura pour objet de fixer les modalités financières à ce titre.

Vu la convention tripartite de mutualisation chef de projet « petites villes de demain » proposée ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Article 1^{er} : accepte les termes de la convention visée ci-dessus.

Article 2 : autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Article 3 : charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
23	0	0

DELIBERATION N° 36 / 2022 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1

Entendu Monsieur le Maire,

Vu le vote du budget primitif 2022 le 29 mars 2022,

Considérant que certaines dépenses n'ont pas été prévues au budget primitif,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : décide de modifier le budget communal 2022 comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	Montant
2188/621	matériel de sonorisation portatif	990 €
21318/185	travaux d'accessibilité maison de santé	15 000 €
2183/370	matériel informatique	2 000 €
2188/584	électroménager	300 €
2188/622	création stèle commémorative	1 100 €
2315/623	aménagement de la rue du stade	10 000 €
2115/424	acquisitions terrains zone UR	- 28 383 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	Montant
10251	dons	600 €
1328	subventions autres organismes	407 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	Montant
6553	service incendie	17 982 €
73928	autres prélèvements pour reversement fiscalité	- 17 982 €

Article 2 : charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
23	0	0

La séance est levée à 20h00.

- INFORMATIONS DIVERSES -

RECENSEMENT MILITAIRE



Tout jeune doit se faire recenser **dès l'âge de 16 ans** (cette formalité doit être personnelle) ; tout jeune n'ayant pas satisfait à ce recensement militaire se verra refuser toute inscription dans une grande école (commerce, ingénieurs...), à tous les concours d'Etat (fonction publique) et au permis de conduire.

Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de sa carte d'identité.

- Les **jeunes gens** (garçons et filles) nés au cours des mois d'**avril, mai, juin 2006** (2^{ème} période 2022) devront se présenter en Mairie, au plus tard le 30 juin 2022.

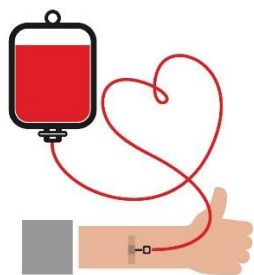
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Les prochaines permanences CCAS auront lieu en Mairie, les **mercredis** de 9h00 à 11h00 :

- | | | |
|----------------|-------------------|----------------|
| ✓ 08 juin 2022 | ✓ 06 juillet 2022 | ✓ 04 août 2022 |
| ✓ 22 juin 2022 | ✓ 20 juillet 2022 | |

DON DU SANG



La prochaine collecte aura lieu à la salle socioculturelle de 14h30 à 19h00 le **mardi 19 juillet 2022**.

La collecte de sang organisée le mardi 24 mai a permis d'accueillir 103 généreux donateurs.

CENTRE SOCIAL LA CANOPÉE



En visio avec la CARSAT

Réunion d'information sur le dossier Retraite, en visio avec la CARSAT, le **lundi 20 juin 2022** de **10h00 à 12h00**.
au Centre Social La Canopée

BRUMISATEUR



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



**PLAN
CANICULE
2022**

La Mairie a le plaisir d'offrir aux séniors d'Auneuil de plus de 70 ans un brumisateuseur.

La distribution aura lieu le **vendredi 24 juin 2022**

de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
en mairie, salle du Conseil Municipal

Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Si vous rencontrez des difficultés à vous déplacer, merci de contacter le 03.44.47.70.23

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

Malgré l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts depuis 1978, la pratique persiste. Selon l'ADEME, les tontes de pelouses, tailles de haies, résidus d'élagage, feuilles mortes... génèrent 160 kg de déchets verts par personne et par an, et 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, soit 1 million de tonnes incinéré chaque année !

Au-delà des nuisances au voisinage et du risque d'incendie par propagation, l'incinération de déchets verts est une source majeure de pollution atmosphérique. Leur combustion génère des substances polluantes (particules fines, composés cancérigènes et benzène) toxiques pour l'homme et l'environnement. Une étude de l'Agence nationale de la santé publique de juin 2016 évalue à 42 000 décès prématurés annuels l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique, particulièrement des particules fines. Or, le brûlage des déchets verts et le chauffage au bois constituent leur principale source d'émission : jusqu'à 45 % de particules rejetées dans l'air. À titre de comparaison, brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 13 000 kilomètres parcourus par une voiture diesel récente.

Des solutions alternatives existent pour se débarrasser, limiter ou réutiliser les résidus de l'entretien des jardins :

- Collecte des déchets verts en porte à porte chaque lundi matin d'avril à novembre ; (calendrier disponible sur www.auneuil.fr)
- Possibilité d'acquérir un composteur (auprès du *Service Cadre de Vie - Déchets* de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis) ;
- Choix d'essences végétales en fonction des volumes de déchets qu'elles produiront : végétaux à croissance lente nécessitant peu, voire pas, de taille ;
- Laisser des espaces non tondus, ce qui permet, de surcroît, de favoriser la biodiversité et diminuer la consommation de carburant ;
- Choix de plantes couvre-sols limitant la pousse des mauvaises herbes...etc.

AS AUNEUIL

L'AS AUNEUIL RECRUTE POUR SON **ECOLE DE FOOTBALL**

U6/U7 (2016-2017)

U8/U9 (2014/2015)

U10/U11 (2012-2013)

U12/U13 (2010-2011)

U14/U15 (2008/2009)

U16/U17/U18 (2007-2006-2005)

POSSIBILITÉ DE VENIR FAIRE UN ESSAI

AS AUNEUIL FOOTBALL

AS AUNEUIL FOOTBALL

TOURNOIS DE NOËL
STAGES MULTI ACTIVITÉS AUX VACANCES DE PÂQUES
TOURNOIS POUR CHAQUE CATÉGORIE

SAISON 2022/2023

RESPONSABLE: FOULON ÉRIC AU 0670854454



SORTIR @Auneuil à vos agendas

COMMEMORATION DE L'APPEL DU 18 JUI 1940



Hans DEKKERS
Maire d'Auneuil

les Membres
du Conseil Municipal

ont l'honneur de vous inviter à la manifestation officielle de la

**COMMEMORATION
DU 82^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'APPEL DU 18 JUI 1940**

qui se déroulera comme suit :

**samedi 18 juin 2022
à 11 heures 30**

Rassemblement devant la Mairie

Mairie d'Auneuil - 60 rue du Prieuré - 60390 AUNEUIL - Tél 03 44 47 70 23

EXPOSITION A LA BIBLIOTHEQUE



Exposition sur les **DINOSAURES** du 11 juin au 9 juillet



Les dinosaures fascinent, amusent ou terrifient, mais ils ne passent jamais de mode. Ces lézards, gigantesques ou monstrueux, ont vécu **150 millions d'années** sur notre planète avant de disparaître. L'exposition présente différents types de dinosaures et reptiles, **herbivores, carnivores ou omnivores**. Cette exposition propose des images spectaculaires, créées grâce des montages élaborés de photos et d'illustrations.

En complément, **samedi 4 et 11 juin, de 14h à 16h30**, deux ateliers autour de la **technique du papier mâché** proposeront de créer une grande **œuvre collective** et d'inventer deux spécimens qui viendront s'ajouter à la scénographie de l'exposition. Ouverts aux plus de 7 ans, parents ou adultes bienvenus.

Inscription gratuite sur réservation obligatoire. Participation idéalement sur les deux dates (phase de création/séchage et phase de mise en peinture/décoration).

BIBLIOTHÈQUE & CIE PRÉFABRIQUÉE



Lecture Marionnetique et atelier de construction par la Compagnie Préfabriquée

**samedi 25 juin de 14h00 à 17h00
à la médiathèque d'Auneuil**

Public : de 7 à 14 ans avec un adulte accompagnateur bienvenu pour les plus jeunes

La compagnie Préfabriquée a adapté l'album Okilélé et dans le cadre de Partir en livre, Pauline Borrás et Maxime Goncalves proposent :

- Dans un 1^{er} temps, une **lecture adaptée**, à la fois de l'album original et de son adaptation théâtrale, avec les marionnettes du spectacle afin de restituer l'histoire pour le public (enfants et familles).
- Dans un 2^{ème} temps, un **atelier intergénérationnel parents/enfants de construction de marionnettes en mousse**, plus précisément Okilélé et son ami, Martin Matin (thème de l'amitié).
- Enfin, un **accompagnement dans la mise en voix des marionnettes**. Les participants pourront ainsi s'initier à l'art de la marionnette, les intervenants les guidant dans la manipulation et la performance orale.

Bibliothèque Municipale
87, rue des Céramistes
60390 AUNEUIL

Tél. 03 44 47 78 10

bibliotheque@auneuil.fr

<http://bibauneuil60.eklablog.com>

Horaires d'ouverture au public :

- mardi 15h00-17h30

- mercredi 10h00-12h30 / 13h30-17h00

- jeudi 16h00-18h00

- samedi . 1^{er} et 2^{ème} 10h00-12h30 / 13h30-17h00

. *Autres samedis* 13h30-17h00

CENTRE SOCIAL LA CANOPÉE

L'Accueil Collectif de Mineurs d'Auneuil présente :

TOUS AU CAMPING
du vendredi 8 au vendredi 29 juillet

LES P'TITS ARCHÉOLOGUES
découvrent la Préhistoire
du lundi 1^{er} au mercredi 31 août 2022

Préinscriptions obligatoires avec prépaiement. Places limitées.

Toute notification (inscription, modification, annulation) doit être effectuée par écrit ou par mail. Délai d'annulation : 7 jours avant. Passé cette date, la semaine sera facturée.

CINÉMA

TARIFS : Adultes : 4.00 €
Enfants de - de 16 ans : 3.00 €

Le mardi 14 juin 2022
à la salle socioculturelle d'Auneuil

à 18h30 : " SONIC 2 "



Film de Jeff Fowler

2h02 min | Animation, Aventure, Famille

Avec Jim Carrey, James Marsden, Tika Sumpter, Natasha Rothwell, Adam Pally, Shemar Moore, Lee Majdoub, Vladimir Ruzich...

Bien installé dans la petite ville de Green Hills, Sonic veut maintenant prouver qu'il a l'étoffe d'un véritable héros. Un défi de taille se présente à lui quand le Dr Robotnik refait son apparition. Accompagné de son nouveau complice Knuckles, ils sont en quête d'une émeraude dont le pouvoir permettrait de détruire l'humanité toute entière. Pour s'assurer que l'émeraude ne tombe entre de mauvaises mains, Sonic fait équipe avec Tails. Commence alors un voyage à travers le monde, plein de péripéties

à 20h30 : " Notre-Dame brûle "



Film de Jean-Jacques ANNAUD

/ par Jean-Jacques ANNAUD et Thomas BIDEGAIN
1h50 min | Drame

Avec Samuel Labarthe, Jean-Paul Bordes, Mikaël Chirinian, Jérémie Laheurte, Maximilien Seweryn, Garlan Le Martelot, Dimitri Storage, Pierre Lottin...

Le long métrage de Jean-Jacques Annaud, reconstitue heure par heure l'in vraisemblable réalité des événements du 15 avril 2019 lorsque la cathédrale subissait le plus important sinistre de son histoire. Et comment des femmes et des hommes vont mettre leurs vies en péril dans un sauvetage rocambolesque et héroïque.

8^{EME} EVENEMENTIEL D'AUNEUIL

PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENTIEL DU 14 JUILLET 2022

Du 13 au 17 juillet Fête foraine



Mercredi 13 juillet
à 21h30

Défilé aux lampions suivi du traditionnel feu d'artifice tiré aux abords du lac (départ devant la Mairie)



Jeudi 14 juillet
à 10h15

Rendez-vous à la mairie
Défilé protocolaire



Suivi du discours de M. le Maire
et vin d'honneur

Vendredi 15 juillet
à 20h00

Concert gratuit du groupe Cross
Road derrière la mairie



Vendredi 15 juillet
à 22h00

Cinéma en plein air gratuit avec
le film « Bohemian Rhapsody »



Samedi 16 juillet
à 15h00

Défilé carnavalesque dans les
rues d'Auneuil



Samedi 16 juillet
à 19h30

Repas champêtre organisé par
le Comité des Fêtes, avec le DJ
Jerem'Anim'Sono





Reservation

Repas champêtre du 16 juillet 2022

Venez partager un moment de convivialité le **samedi 16 juillet 2022** à partir de 19h30, dans la cour de la bibliothèque, autour d'un repas « Poêlée Provençale » (organisé par le CAFA) et avec la participation de **Jerem'Anim'Sono** (animation dansante offerte par la commune d'Auneuil).



(*) Filet de dinde avec sauce provençale + pommes de terre persillées

RÉSERVATION

Jusqu'au 10 juillet 2022

Nombre d'adultes : x 15 €uros = } soit :
 Nombre d'enfants : x 5 €uros = } €uros

Contact : Honorine VAIN au 06.07.04.44.09

Document de réservation à déposer chez :

M. VAIN Cédric - 220 rue de la cuesta - 60390 AUNEUIL

Après-midi Dansant

organisé par la Mairie d'Auneuil

Mardi 28 juin 2022

à 14 h 00

Salle socioculturelle
Rue des Aulnes



Réservé aux
habitants d'Auneuil
de 65 ans et +
Sur inscription

Coupon réponse

à remettre **au plus tard le 19 juin 2022** au secrétariat de la Mairie
ou réservation par téléphone au 03 44 47 70 23
ou par mail à contact@auneuil.fr

Madame et/ou Monsieur :

Adresse :

N° de téléphone (obligatoire) :/...../...../...../.....

Participera(ont) : Oui Non - Nombre de personnes :

Date :/...../2022

Signature :

